



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER
CIRCONSCRIPTION DE LA CÔTE-DU-SUD

13 décembre 2023

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER, SIÉGEANT LE 13 DÉCEMBRE 2023, À LA SALLE DE CONFÉRENCE DES BUREAUX MUNICIPAUX DE BERTHIER-SUR-MER À DIX-NEUF HEURES (20 h 00), SOUS LA PRÉSIDENTE DE RICHARD GALIBOIS, MAIRE.

Sont présents :
Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) :
Claire Bossé Michèle Lamonde Jocelyn Lapointe
Chantal Godin Ginette Rochefort Sébastien Dufour

Secrétaire d'assemblée : Jean-François Tétrault

ORDRE DU JOUR SANS VARIA OUVERT

1. OUVERTURE
2. ORDRE DU JOUR
3. SUJETS
 - 3.1 CAMION CITERNE DE POMPIER
 - 3.2 PICK-UP DE VOIRIE
 - 3.3 PAIEMENT DU HAVRE
 - 3.4 CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL
4. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2. ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour.

UNANIMEMENT VOTÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

2023-135



N° de résolution
ou annotation

2023-136

2023-137

2023-138

2023-139



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

3. SUJETS

3.1 CAMION CITERNE DE POMPIER

Considérant qu'il y a eu un achat d'un camion-citerne qui a été accepté lors du conseil municipal du mois de novembre 2022.

Considérant qu'aucun moyen de financement a été mentionné en lien avec l'achat de cette immobilisation lors de l'acceptation de la résolution 2022-205

UNANIMEMENT VOTÉ

D'affecter la somme de 125 000\$ provenant du fonds de roulement pour le financement de l'achat du camion-citerne d'Aéro-feu. Le montant emprunté du fonds de roulement sera remboursé sur une période de dix (10) ans.

3.2 PICK-UP DE VOIRIE

Considérant qu'il y a eu un achat d'un pick-up de voirie qui a été accepté lors du conseil municipal du mois d'avril 2023.

Considérant qu'aucun moyen de financement a été mentionné en lien avec l'achat de cette immobilisation prévu dans le rapport des comptes à payer d'avril.

UNANIMEMENT VOTÉ

D'affecter la somme de 90 000\$ provenant du fonds de roulement pour le financement de l'achat pick-up de voirie. Le montant emprunté du fonds de roulement sera remboursé sur une période de dix (10) ans.

3.3 PAIEMENT DU HAVRE

Considérant qu'il y a eu un achat pour le parc du Havre qui a été accepté lors du conseil municipal du mois de novembre 2022.

Considérant qu'aucun moyen de financement a été mentionné en lien avec l'achat de cette immobilisation lors de l'acceptation de la résolution 2023-082.

UNANIMEMENT VOTÉ

D'affecter la somme de 75 000 \$ provenant des surplus accumulés non attribués pour le financement de l'achat du parc.

3.4 CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

UNANIMEMENT VOTÉ

D'ADOPTER le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour 2024. Ces séances se tiendront généralement les lundis, sauf pour les jours fériés qui seront repris le lundi suivant. Elles débuteront à 19 h au Centre de loisirs situé au 24, boul. Blais Est:

- 15 janvier 2024
- 5 février 2024
- 4 mars 2024
- 8 avril 2023 (1^{er} étant le lundi de Pâques)
- 6 mai 2024
- 3 juin 2024
- 8 juillet 2024
- 5 août 2024



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

- 9 septembre 2024 (2 septembre étant la fête du Travail)
- 7 octobre 2024
- 4 novembre 2024
- 2 décembre 2024

DE PUBLIER un avis public conformément à la loi qui régit la Municipalité.

4. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée.

Il est 20 h 15

Président : Richard Galibois

Secrétaire d'assemblée : Jean-François Tétrault



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer